

## Conditions Générales de Vente

### I- Inscription et validation

La société **VOS FORMATIONS AUX MEILLEURS PRIX – FMP** -, Société Par Action Simplifiée au capital de 1 000 euros, Immatriculée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de NANCY sous le numéro 811 288 232 000 28, dont le siège social est situé à NANCY (54000), 81 rue Jeanne d'Arc, représentée par son Président Monsieur SEGARRA, dispense des formations agréées par le Ministère de l'Intérieur.

Toute personne souhaitant participer aux formations effectuera son inscription, soit :

- par voie téléphonique au : 03.66.72.58.00 (ou par l'intermédiaire d'une des agences locales).
- par voie électronique : sur le site internet de l'organisme ([www.formations-aux-meilleurs-prix.com](http://www.formations-aux-meilleurs-prix.com) )

En cas d'impossibilité de satisfaire la demande valablement remplie, la société « **Vos Formations aux Meilleurs Prix** » s'engage à restituer la totalité des sommes versées au titre des formations.

Lors de cette inscription, des renseignements administratifs seront demandés afin d'établir un dossier d'inscription. A son issue, des codes d'accès seront communiqués au client, afin qu'il puisse accéder à un « espace client », sur le site : [www.formations-aux-meilleurs-prix.com](http://www.formations-aux-meilleurs-prix.com) sur lequel sera disponible son dossier d'inscription à télécharger.

Lors de sa première connexion, le client devra prendre connaissance des présentes conditions générales de vente, et les accepter, afin d'accéder à son dossier d'inscription, comportant divers documents dont la convention de formation professionnelle, le règlement intérieur et les Conditions Générales de Vente.

En téléchargeant les documents, le client s'engage à retourner la convention de formation professionnelle et le règlement intérieur à la société « **Vos Formations aux Meilleurs Prix** », dûment paraphés sur chacune des pages, datés et signés (le cas échéant avec le cachet de l'entreprise).

L'inscription sera définitive lors du règlement de la totalité de la formation ainsi que de l'acceptation des présentes Conditions Générales de Vente.

Dans le cas d'un paiement échelonné de la formation, l'inscription deviendra définitive lors de la signature des présentes conditions ainsi que de la « Convention de Paiement Echelonné » et du règlement de la première mensualité, selon les modalités prévues par ladite convention.

### II- Obligations respectives des parties

La société « Vos Formations aux Meilleurs Prix » s'engage à dispenser les formations dans les conditions prévues par l'agrément du Ministère de l'Intérieur. A l'issue des formations, les documents officiels seront remis à toute personne s'étant régulièrement acquittée de l'intégralité du coût des formations suivies. Une attestation de présence individuelle sera également remise.

Une facture acquittée ainsi qu'un résumé des modules de la formation seront mis à disposition du client, sur le site internet de la société « **Vos Formations aux Meilleurs Prix** », dans son « espace client ».

Dans le cadre d'une Convention de Paiement Echelonné, si au jour de la formation, le client ne s'est pas acquitté de la totalité du montant de la formation et n'a pas remis de chèque de caution, les documents lui seront remis lors du règlement total du montant de la formation.

Le client, pour sa part, s'engage à vérifier l'adéquation de la formation avec ses besoins, et à assister à l'intégralité de la formation.

#### **SAS Vos Formations aux Meilleurs Prix**

### III- Droit de rétractation : Conditions - Délai - Modalités d'exercice

Le client dispose d'un **délai de quatorze jours**, conformément aux dispositions de l'article L.211-18 du code de la consommation, pour exercer son droit de rétractation d'un contrat conclu à distance, sans avoir à motiver sa décision.

Le contrat conclu entre le client et la société « **Vos Formations aux Meilleurs Prix** » est un contrat de prestation de service. Conformément aux articles L.211-18 et L.221-19, le délai de quatorze jours est un délai franc et commence à courir au lendemain du jour de la conclusion du contrat à 00h et prend fin à 00h du dernier jour dudit délai. Toutefois, si ce délai expire un samedi, un dimanche ou un jour férié ou chômé, il est prorogé jusqu'au premier jour ouvrable suivant.

Afin d'exercer ce droit, le client devra adresser à la société « **Vos Formations aux Meilleurs Prix** » et ce, avant l'expiration du délai de rétractation soit :

- le formulaire type de rétractation fourni mis à disposition par la société et annexé aux présentes conditions générales de vente ;
- soit une déclaration dénuée d'ambiguïté, exprimant sa volonté de se rétracter.

Cette renonciation devra être notifiée soit :

- par voie électronique à l'adresse email suivante : **contact@formations-aux-meilleurs-prix.com**
- par voie postale à l'adresse du siège social : **81 rue Jeanne d'Arc 54000 NANCY**

Lorsque le droit de rétractation est exercé, la société procédera, sans pénalités, au remboursement de la totalité des sommes versées, au plus tard dans les quatorze jours à compter de la réception de la demande de rétractation.

En acceptant les présentes conditions générales de vente, le client accepte expressément que le remboursement s'effectue par chèque bancaire libellé à l'adresse postale indiquée lors de son inscription.

En cas de contentieux, il appartient au client d'apporter la preuve de l'exercice de son droit de rétractation.

#### **Cas particulier - la formation débute avant la fin du délai de rétractation :**

En acceptant les présentes conditions générales de vente, le client volontairement inscrit sur **une formation dont l'exécution commence avant l'expiration du délai du droit de rétractation reconnaît et accepte expressément renoncer à ce dernier.**

### IV- Modalités de paiement

Le paiement des formations sera effectué le jour de l'inscription afin de la valider, par carte bancaire ou virement bancaire. Les prix indiqués par la société « **Vos Formations aux Meilleurs Prix** » sont nets de taxes. En cas de non- paiement de la formation cette dernière ne sera pas dispensée. Tous les frais relatifs à l'encaissement des sommes versées au titre du paiement des formations seront à la charge du client.

Dans le cadre de la signature d'une « Convention de Paiement Echelonné », le client s'engage à respecter les mensualités de paiement prévues par celle-ci (mensualités qui ne peuvent pas excéder trois mois) et ainsi à s'acquitter, à terme, du coût de la formation dans son intégralité.

Dans le cadre d'une prise en charge par un organisme tiers, toute acceptation de celle-ci devra parvenir au plus tard à la société « **Vos Formations aux Meilleurs Prix** », une semaine avant le début de la session de formation.

Le client reconnaît avoir été informé lors de son inscription qu'en cas de refus de la prise en charge par l'organisme de prise en charge, le chèque de caution qu'il aura donné sera encaissé au titre du paiement de la formation.

## V- Documents inhérents aux formations

Tous les documents, qu'ils soient de nature écrite ou numérique (programmes, cours, travaux, etc.) remis aux clients au cours des formations ou à l'issue de celles-ci, demeurent la propriété intellectuelle exclusive de la société

« **Vos Formations aux Meilleurs Prix** ». Les lois et règlements en vigueur concernant la propriété intellectuelle s'appliquent de plein droit. De ce fait, leur utilisation par une personne, autre que le stagiaire, est strictement prohibée.

## VI- Annulation de la formation de la part du client

### 1- Annulation plus de 4 jours calendaires avant le début de la session de formation :

Pour les demandes d'annulation reçues 4 jours calendaires avant le début de l'action de formation, et confirmées par courrier postal ou mail, le client pourra se voir proposer :

- soit le report de la date de la formation en question (dans la limite de six mois)
- soit le remboursement de la totalité des sommes versées au titre de la formation

### 2- Annulation moins de 4 jours calendaires avant le début de la session de formation :

a – En cas de force majeure et sur présentation d'un justificatif :

En cas de force majeure ou d'hospitalisation, de décès familial, de maladie, d'accident du client ET sur présentation d'un justificatif, il se verra proposer :

- soit le report de la date de la formation en question (dans la limite de six mois)
- soit le remboursement de la totalité des sommes versées au titre de la formation

b – Les autres cas :

-Pour toute demande d'annulation, qui interviendrait dans d'autres cas que ceux visés au 2-a, la société « **Vos Formations aux Meilleurs Prix** » se réserve le droit de facturer des pénalités d'un montant égal à 25% du coût total de la formation.

-Pour toute demande de report, la société « **Vos Formations aux Meilleurs Prix** » se réserve le droit de facturer des frais de réinscription, s'élevant à un montant forfaitaire de 50€ net.

### 3- le jour de la session de formation :

-Hors cas de force majeure, ou d'hospitalisation, de décès familial, de maladie, d'accident du client, en cas d'annulation ou absence du client, la société « Vos Formations aux Meilleurs Prix » se réserve le droit de garder la totalité des sommes versées au titre des formations.

-Hors cas de force majeure ou d'hospitalisation, de décès familial, de maladie, d'accident du client, pour toute demande de report, la société « **Vos Formations aux Meilleurs Prix** » se réserve le droit de facturer des frais de réinscription d'un montant égal à 50% du montant total du coût de la formation.

### 4- en cours de formation :

Aucun remboursement n'aura lieu (hors cas de force majeure ou d'hospitalisation, de décès familial, de maladie ou d'accident du client).

## VII- Annulation de la part de la société « Vos Formations aux Meilleurs Prix »

La société « **Vos Formations aux Meilleurs Prix** » se réserve la possibilité d'annuler une formation, en cas d'insuffisance de participants ou de force majeure, dans un délai de 4 jours calendaires précédant la date de démarrage de l'action de formation.

Dans ce cas, le client sera prévenu par téléphone et l'annulation devra être suivie d'une confirmation par mail. La société « **Vos Formations aux Meilleurs Prix** » lui proposera alors soit :

- le remboursement de la totalité des sommes versées au titre de la formation
- le report des dates de la formation (dans la limite de six mois), qui sera suivi d'une confirmation par mail avec la communication des nouvelles dates.

### VIII- Informatique, liberté et traitement des données personnelles

Conformément à la loi « Informatique et Liberté » de la loi du 6 janvier 1978, modifiée en 2004, le client pourra exercer son droit d'accès et de rectification aux informations qui le concernent. Pour ce faire, il devra s'adresser à la direction de la société « **Vos Formations aux Meilleurs Prix** ».

De même, toute inscription fera l'objet d'un enregistrement informatique qui sera accessible au client concerné, sur simple demande.

Enfin, le client reconnaît que la société « **Vos Formations aux Meilleurs Prix** » dans le cadre du bon traitement de son dossier, se réserve le droit de le contacter par voie électronique, téléphonique ou par SMS. En répondant "STOP" au message, il manifesterà son refus de recevoir de nouvelles alertes.

### IX- Contentieux - Clause attributive de compétence applicable uniquement aux sociétés commerciales

En cas de litige lié au présent contrat, quelle que soit la nature de la contestation, les parties conviennent expressément d'attribuer compétence au Tribunal de Commerce de Nancy.

### X- Acceptation des Conditions Générales de Vente

Le client à la signature des présentes conditions générales de vente, déclare les accepter sans restrictions, ni réserves.

Cette acceptation s'exprimera explicitement lors du clic crée à cet effet, qui lui permettra d'accéder au dossier d'inscription complet. La convention de formation professionnelle, le règlement intérieur et un rappel des présentes conditions générales de vente seront mises à la disposition immédiate du client sur son « espace client ».

Le refus de poursuivre la procédure, manifesterà son refus des présentes conditions générales de vente.

**Pris connaissance le : .... /.... /.....**

**Signature, précédée du nom et prénom du participant : .....**

**FORMULAIRE RELATIF A L'EXERCICE DU DROIT DE RETRACTATION**

**NOM – Prénom** (expéditeur) : .....

**Adresse et coordonnées**

(expéditeur) : .....

**A,**

**S.A.S Vos Formations aux Meilleurs Prix**

**81 rue Jeanne d'Arc**

**54 000 NANCY**

A..... le ...../...../.....

*Lettre recommandée avec accusé de réception*

**Objet :** Annulation de l'inscription à une session de formation dans le cadre de l'exercice du droit de rétractation de 14 jours

Monsieur,

Le...../...../....., je me suis inscrit à une session de formation..... (*préciser la nature de la formation : Permis d'Exploitation et/ou Hygiène Alimentaire*), dispensée par votre organisme.

Conformément à l'article L 221-18 du Code de la Consommation, le délai de quatorze jours n'ayant pas expiré, je souhaite exercer mon droit de rétractation et annuler cette inscription. En conséquence, je vous demande également de me rembourser les sommes qui auraient été versées au titre de ces formations.

Dans cette attente, je vous prie de recevoir, Monsieur, mes salutations distinguées.

*Signature*